Une image contenant texte

Description générée automatiquement

Florilège-FIPF 2020 : « PARTAGE »

5ème concours mondial d'écriture créative collective

RÈGLEMENT ET PARTICIPATION

**Article 1 : Thème**

Tous les participants devront impérativement traiter **le thème « PARTAGE »**. Différentes significations et connotations seront acceptées.

**Article 2 : Organisation du concours**

Le concours est ouvert officiellement le 4 septembre 2019 à Athènes, lors du 3ème Congrès européen des professeurs de français piloté par la **FIPF** (Fédération internationale des Professeurs de français). Le concours est organisé et présidé conjointement par la **FIPF** (Viviane Youx, Vice-Présidente de la CFLM, Commission du français langue maternelle) et par **l’Académie de Montpellier** (Frédéric Miquel, Inspecteur d’académie - Inspecteur pédagogique régional de Lettres). Les classes concourront automatiquement dans leur zone géographique de référence (selon les commissions de la FIPF : CFLM – Belgique francophone, France, Québec et Suisse – ou hors CFLM : toutes les autres zones géographiques) ; cette rubrique est renseignée par les organisateurs.

**Article 3 : Genres**

Deux genres sont proposés : **nouvelle** et **poème**. Seuls ces genres sont acceptés.

**Article 4 : Écriture collective**

Chaque classe impliquée dans le projet s'inscrit dans une **démarche d'écriture collective**, avec ou sans outil numérique. Il s'agira non pas de fournir des textes individuels d'élèves, mais d'amener des groupes ou des classes entières d'élèves à travailler collectivement selon des modalités diversifiées dont plusieurs sont suggérées dans le questionnaire ci-joint. Chaque professeur qui s'engage dans le projet pourra choisir de le mener seul dans sa classe, ou en collaboration avec d'autres classes, éventuellement d'autres pays. Toute classe participant au concours **pourra envoyer seulement un texte collectif par catégorie : une nouvelle et/ou un poème**.

**Article 5 : Critères d’acceptation des textes**

* Le texte doit comporter un **titre**, différent du thème « PARTAGE »
* Il doit **obligatoirement être envoyé au format texte** (*Word*, *RTF,* *Open office* ou *Page*). Les formats PDF et les images ne seront pas acceptés.
* La longueur ne dépassera pas **5000 signes, espaces compris**.
* Chaque texte doit être accompagné du **questionnaire** ci-joint complètement renseigné. Si deux textes sont envoyés pour une classe – poème + nouvelle – deux questionnaires différents sont remplis.

**Article 6 : Envoi des textes**

Aucune procédure préalable d’inscription n’est requise.

Une classe participante peut envoyer une nouvelle et/ou un poème (**seulement un texte par genre)**.

Les textes seront envoyés au plus tard le **31 mars 30 avril ? 2020** conjointement aux deux adresses suivantes :

[frederic.miquel@ac-montpellier.fr](mailto:frederic.miquel@ac-montpellier.fr) ; [vivianeyoux@gmail.com](mailto:vivianeyoux@gmail.com)

**Un accusé de réception sera envoyé**. En cas d’absence d’accusé de réception quelques jours après l’envoi, merci de le signaler aux organisateurs pour vous assurer que votre texte est bien parvenu.

**Article 7 : Autorisation**

Le professeur certifie que le texte est original, inédit, et il en autorise la libre reproduction et diffusion.

**Article 8 : Évaluation par les jurys**

Les jurys, composés de personnes représentatives des commissions de la FIPF, du *Florilège international des écrivains en herbe de langue française* de Montpellier, éventuellement d’autres personnes liées à l’activité d’écriture, évalueront les textes, sous la présidence des deux organisateurs. Leur choix sera guidé par les critères suivants : le respect du sujet du concours ; la démarche collective adoptée ; l’écriture, l’intérêt et l’originalité du texte

**Article 9 : Lauréats**

Trois lauréats seront proclamés dans chaque catégorie, de genre et géographique, soit **12 lauréats au total**, qui recevront un **diplôme**. Tous les participants recevront une **attestation de participation**. Les diplômes et attestations sont collectifs, au nom d’une classe et de leur professeur. Le **palmarès sera proclamé** lors du 15ème Congrès mondial de la Fédération internationale des professeurs de français, « Nabeul 2020 », qui se déroulera en Tunisie du 10 au 15 juillet 2020, autour du thème « Le français, langue de partage ». Il sera aussi publié sur différents supports en ligne ou papier. Plusieurs partenaires indiqués en ligne et sur la communication fournissent des lots pour récompenser les lauréats.